

Paris, le 16 septembre 2025

Communiqué de presse

Une nouvelle étude pour valoriser les bénéfices socio-économiques des CEE

Après avoir publié en 2024 une première étude inédite sur les nouveaux gisements disponibles pour la 6^e période des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), le Groupement des Professionnels des CEE (GPCEE) continue à éclairer le débat public autour des politiques de rénovation énergétique. En 2025, le groupement engage une nouvelle étude visant à documenter pour la première fois et de manière approfondie les bénéfices directs et autres co-bénéfices du dispositif CEE.

Un dispositif critiqué, mais des impacts tangibles

Si les CEE font régulièrement l'objet de critiques dans les médias et les rapports publics, le GPCEE souhaite mettre en lumière les effets positifs concrets et mesurables du dispositif :

- Économies d'énergie et réduction des émissions de GES,
- Amélioration du confort et lutte contre la précarité énergétique,
- Création d'emplois et soutien aux filières industrielles françaises,
- Contribution positive à la balance économique nationale.

Une démarche ouverte aux contributions extérieures

L'étude reposera sur la littérature existante et des entretiens avec des acteurs de terrain. Dans une démarche d'ouverture, le GPCEE invite experts, chercheurs, institutions, entreprises et associations à partager données, travaux ou points de vue. Les contributions sont à adresser avant le 5 octobre 2025 à bureau@gpcee.com. Elles seront examinées avec attention et intégrées dans la mesure du possible.

Présentation en exclusivité

Les résultats de cette étude seront dévoilés en avant-première le 27 novembre 2025, lors des Journées techniques CEE organisées par l'ADEME. À cette occasion, une synthèse papier sera mise à disposition de tous sur le stand du GPCEE.

« Les critiques légitimes sur le dispositif et les nombreux attermolements concernant les aides à la rénovation énergétique ne doivent pas occulter les bénéfices considérables générés depuis des années. Il est temps de les documenter le plus objectivement possible. Les CEE ne se résument pas à des fraudes ou à des contraintes administratives : ce sont aussi des économies d'énergie, des logements améliorés, des emplois et une contribution positive pour l'économie française », souligne Florence Lievyn, présidente du GPCEE.